

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 14 février 2011, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. Larbi Benkaddour
M. Louis Robert	M. François Brisson
M. Jacques Lessard	

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

M. André Parent, directeur général et secrétaire trésorier, est aussi présent.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.- Madame Odette Ménard, maire, souhaite la bienvenue aux citoyennes présentes et aux citoyens présents et souligne les Journées de la persévérance scolaire ayant lieu du 14 au 18 février 2011.

.- L'ordre du jour est révisé et accepté par tous.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

**Séance ordinaire du
LUNDI 14 FÉVRIER 2011 À 20 H 00
ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

Moment de réflexion

Points pour délibération

Doc.

Assemblées de janvier 2011

- 1 → Procès-verbal du 10 janvier 2011
- 1.2 Suivi du procès-verbal

Assemblée du 14 février 2011

- 2 → Liste des comptes à payer 2010
- 2.1 → Liste des comptes à payer 2011
- 2.2 → Ajouts du 14 février 2011

Période de questions

- 3 **Administration générale**
 - 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Cour municipale

- 3.1.2 Entente pour la fourniture d'eau avec Farnham
- 3.1.3 → Demande d'appui financier de la Société d'histoire des Quatre-Lieux
- 3.1.4 → Demande pour accroître les heures d'ouverture du bureau de poste
- 3.1.5 → Rapport et suivi de la proposition de renforcement de la structure de toit du Centre récréatif
- 3.1.6 → Encadrement de toiles
- 3.1.7 → Avis de motion du règlement d'emprunt pour l'acquisition du lot 3 517 852
- 3.1.8 → Sollicitation de l'école Jean-Jacques-Bertrand et P.-G.-Ostiguy
- 3.1.9 Budget de décoration pour les salles
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 → Refinancement de l'emprunt du développement La Volière
 - 3.2.2 Procédure de vente pour non-paiement de taxes
 - 3.2.3 → Demande de report pour le dépôt du budget et des états financiers auprès du MAMROT
 - 3.2.4 Échéances des taxes 2011
 - 3.2.5 Remplacement temporaire de la directrice des services administratifs
 - 3.2.6 → Présentation des informations financières
- 4 **Sécurité publique**
 - 4.1 → Rapports des incendies
- 5 **Transport**
 - 5.1 Voirie
 - 5.2 Réseau routier
 - 5.3 Hygiène du milieu
 - 5.3.1 → Achat pour le réservoir et la station d'épuration
 - 5.3.2 → Programme de subvention pour l'achat de couches lavables
- 6 **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 6.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 6.1.1 Projet de traitement pour les eaux usées du Lac Bleu
 - 6.1.2 → Liste des permis émis en 2010
 - 6.1.3 → Soumissions pour le réaménagement de la rue Saint-Georges
 - 6.1.4 → Approbation du plan d'aménagement d'un projet intégré d'habitation sur la rue Rachel
 - 6.1.5 → Règlement sur l'épandage
 - 6.1.6 → Plan métropolitain d'aménagement et de développement
- 7 **Loisirs et culture**
 - 7.1 Activités récréatives
 - 7.1.1 → Bilan du Plaisir d'hiver 2011
 - 7.1.2 → Programme d'accompagnement et Carrière Été
 - 7.1.3 → Bilan de la Fête des Récoltes 2010
 - 7.1.5 → Organisation de la Fête Nationale et permis de boisson
 - 7.2 Centre récréatif

Période de questions

Points d'information

Correspondance

* Afin de diminuer la quantité de papier utilisée, nous vous remettons seulement les documents déjà fournis en plusieurs exemplaires. S'il vous intéresse d'obtenir copie d'un point sans document,

communiquiez avec Annie pour l'obtenir.*

Co-1	Magazine Marché Municipal
Co-2	Revue Quorum
Co-3	Assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska
Co-4	Sollicitation de Moisson Rive-Sud
Co-5	Remerciement de la Fondation Au Diapason pour la participation à son tournoi de golf 2010
Co-6	Mérite de l'ADMQ
Co-7	Avis de la Carrière à ses clients sur les inconvénients causés au secteur.
Co-8	Acceptation de la ville de St-Césaire pour l'échange de déneigement
Co-9	Accusé de réception de la demande de paiement final pour le programme d'aide à l'entretien de la Route Verte

Varia

Période d'échange

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 02-026-11

CONSEIL MUNICIPAL - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011;

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

. – En guise du suivi de la dernière séance, madame la maire, fait état que la mise à niveau du parc informatique est en voie d'être réalisée après un appel d'offres par invitation auprès de trois (3) fournisseurs desquels Logimax s'est avéré le plus bas soumissionnaire pour un montant de 11 700.00\$, plus taxes, par rapport à la dépense maximale autorisée de 20 000.00\$ par la résolution numéro 01-009-11.

Adopté

RÉSOLUTION 02-027-11

CONSEIL MUNICIPAL – COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés et ci-après résumés :

Paiements directs ACCES D :		12 797.49 \$
Fournisseurs 2010:	10716, 10723, 10737, 10741, 10743, 10747, 10757, 10762, 10776, 10783, 10800	6 585.94 \$
Déboursés directs 2010 :	10702	519.04 \$
Fournisseurs 2011 :	10713 à 10722, 10724 à 10736, 10738 à 10740, 10742 à 10746, 10748 à 10761, 10763 à 10800	187 405.98 \$
Déboursés directs 2011 :	10690 à 10706 10707 à 10712	1 083 323.30 \$ 1850.76 \$
Salaires		29 236.20 \$

Adopté

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 HEURES 10

. – Un citoyen s'enquière de la possible reconduction du règlement décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la réhabilitation de l'environnement pour la conformité des installations septiques des résidences isolées, ce à quoi Madame la maire fait état que le programme en question a eu effet du 5 mai 2008 jusqu'au 31 décembre 2010 et qu'il a été prorogé ultimement au 18 février 2011 pour permettre que des demandes pendantes puissent être complétées. Malgré la fin de ce programme, Madame la maire exprime l'idée que la municipalité devra entamer à nouveau la réflexion sur la conformité des installations septiques de son territoire et sur toute forme d'aide possible en regard de l'intention prochaine de la MRC de Rouville à procéder à la vidange systématique des fosses septiques de tout son territoire.

. – Monsieur André Goos, président de la Friperie de l'Ange, aborde la question du renouvellement du bail en exprimant le désir d'en extentionner le terme, ce à quoi mention est faite qu'une demande écrite serait appréciée tout en rappelant qu'un bilan des activités de l'organisme doit être produit ainsi qu'un plan d'action.

.- À l'égard du point 3.1.1 concernant la demande de révision de l'entente sur la cour municipale par la ville de St-Césaire, Madame la maire fait état que la ville est à reformuler ses demandes. La ville de Saint-Césaire exprime le souhait de retirer un profit net de l'ordre de 30 000 \$ par année pour assumer la responsabilité de la cour municipale. Les municipalités concernées réfléchissent.

.- À l'égard du point 3.1.2 portant sur l'entente pour la fourniture d'eau avec Farnham, Madame la maire rapporte qu'une rencontre a eu lieu, que plusieurs points de l'entente ont été discutés et que la Ville de Farnham a reconnu la nécessité de revoir son projet d'entente tout en prenant en considération les demandes de la municipalité.

RÉSOLUTION 02-028-11

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE-LIEUX - SUBVENTION

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire est un organisme très actif dans son milieu et que plusieurs citoyens de la municipalité s'y impliquent;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 1 000 \$ à l'endroit de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre-Lieux en guise de subvention de fonctionnement pour l'année 2011.

Adopté

RÉSOLUTION 02-029-11

BUREAU DE POSTE – ACCESSIBILITÉ

CONSIDÉRANT que le bureau de poste de Ange-Gardien est fermé de midi à quatorze heures;

CONSIDÉRANT que cette période d'inactivité ne correspond plus aux besoins des citoyens de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à Postes Canada de devancer à midi trente la réouverture du bureau de poste d'Ange-Gardien les jours de semaine.

Adopté

RÉSOLUTION 02-030-11

CENTRE RÉCRÉATIF – RÉFECTION DE LA STRUCTURE DU TOIT

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection du centre récréatif soumis par Les Consultants Yves Choinière Inc.;

CONSIDÉRANT que parmi les trois (3) solutions abordées, le renforcement de la structure de bois dans l'entre toit apparaît la plus facile à réaliser, la plus économique et tout aussi valable selon les recommandations du consultant;

CONSIDÉRANT l'offre de service pour la poursuite de la démarche;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater Les Consultants Yves Choinière Inc. pour la conception des travaux de renforcement de la structure de bois dans l'entre toit du centre récréatif, son soutien technique pour la démarche d'appel d'offres et la surveillance des travaux;

D'autoriser à cet égard une dépense maximale de 11 542 \$, plus taxes;

D'autoriser la directrice des services techniques à procéder à un appel d'offres par invitation en vue de l'attribution du contrat à la prochaine séance afin de permettre la réalisation des travaux ce printemps.

Adopté

RÉSOLUTION 02-031-11

CENTRE RÉCRÉATIF – ENCADREMENT DE TOILES

CONSIDÉRANT la générosité de peintres locaux ayant fait don de toiles devant être exposés au centre récréatif;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 500.00 \$ pour l'encadrement de toiles ayant été données à la municipalité.

Adopté

AVIS DE MOTION 02-032-11

CONSEIL MUNICIPAL - EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DU LOT NO 3 517 852

Monsieur Jacques Lessard donne avis de motion que lui-même ou un autre membre du conseil présentera à une séance subséquente un règlement décrétant la dépense et l'emprunt nécessaire pour l'acquisition du lot 3 517 852.

RÉSOLUTION 02-033-11

CONSEIL MUNICIPAL – BOURSES AUX ÉCOLES SECONDAIRES

CONSIDÉRANT que des élèves de Ange-Gardien fréquentent les écoles secondaires Paul-Germain-Ostiguy et Jean-Jacques-Bertrand;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson
APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser deux dépenses et deux paiements de 150,00 \$ chacun à l'endroit de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy et l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand en guise de bourse à remettre à un de leurs élèves de 5^e secondaire habitant à Ange-Gardien.

Adopté

RÉSOLUTION 02-034-11

CONSEIL MUNICIPAL – DÉCORATIONS POUR LE CENTRE RÉCRÉATIF

CONSIDÉRANT l'apport qu'ont eu les décorations hivernales sur la vitalité des salles du centre récréatif et l'appréciation générale qui s'en est dégagée;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour
APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 500.00\$ à l'endroit de Madame Colette Mercure pour la fabrication, la fourniture et la mise en place de décorations pour la période estivale qui demeureront la propriété de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 02-035-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – ATTRIBUTION DU REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 597-04, 598-04 ET 599-04 (DÉVELOPPEMENT LA VOLIÈRE)

CONSIDÉRANT les soumissions reçues par le ministère des Finances pour le refinancement des règlements numéros 597-04, 598-04 et 599-04 affectés à la réalisation du développement La Volière, soumissions se résumant ainsi :

Banque Royale du Canada : coût réel de 3.66 %;
Financière Banque Nationale : coût réel de 3.84025 %;
Caisse Populaire de L'Ange-Gardien : coût réel de 4,75 %;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert
APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la Municipalité de Ange-Gardien accepte l'offre qui lui est faite de **Banque Royale du Canada** pour son emprunt de 1 143 100 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 597-04, 598-04 et 599-04, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

58 100 \$\$	3,66 %	22 février 2012
60 200 \$	3,66 %	22 février 2013
62 400 \$	3,66 %	22 février 2014
64 900 \$	3,66 %	22 février 2015
897 500 \$	3,66 %	22 février 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adopté

RÉSOLUTION 02-036-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – MODIFICATION DU REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 597-04, 598-04 et 599-04 (DÉVELOPPEMENT LA VOLIÈRE)

ATTENDU que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Ange-Gardien souhaite emprunter par billet un montant total de 1 143 100 \$;

Règlement numéro	Pour un montant de \$
597-04	41 266 \$
598-04	841 099 \$
599-04	260 735 \$

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis ;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 143 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 597-04, 598-04 et 599-04 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 22 février 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012	58 100 \$
2013	60 200 \$
2014	62 400 \$
2015	64 900 \$
2016	67 200 \$ (à payer en 2016)
2016	830 300 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Ange-Gardien émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 22 février 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 597-04, 598-04 et 599-04, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

RÉSOLUTION 02-037-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – PROCÉDURE DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES PAR LA MRC DE ROUVILLE

CONSIDÉRANT la politique établie de transmettre à la MRC de Rouville, dans le cadre de la procédure de vente pour non-paiement de taxes, tout immeuble ayant des taxes dues pour tout exercice financier antérieur à celui qui précède l'exercice courant;

CONSIDÉRANT l'exigence énoncée à la résolution numéro 02-039-10 à l'effet d'exiger à compter de l'année 2011 en plus la moitié des taxes dues pour la dernière année;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre aux propriétaires de tout matricule ayant encore des taxes dues pour l'exercice financier 2009 et antérieurs, une mise en demeure accordant jusqu'au 11 mars 2011 pour acquitter les taxes dues pour les exercices financiers antérieurs à 2010 et la moitié des taxes dues pour l'exercice financier 2010, sans quoi ils seront par la suite transmis à la municipalité régionale de comté de Rouville aux fins de vente pour non-paiement de taxes pour tous les arrérages précédant la vente;

De réitérer l'exigence que soit acquitté la totalité des taxes dues en pareille circonstance à compter de 2012.

Adopté

RÉSOLUTION 02-038-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS

CONSIDÉRANT l'absence pour une période indéterminée de la directrice des services administratifs;

CONSIDÉRANT l'exigence que soit déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les états financiers 2010 avant le 15 avril prochain;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une dérogation advenant l'impossibilité à produire les états financiers pour le 15 avril prochain.

Adopté

RÉSOLUTION 02-039-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – TRANSMISSION DU BUDGET 2011 AU MAMROT

CONSIDÉRANT l'absence pour une période indéterminée de la directrice des services administratifs;

CONSIDÉRANT l'exigence que soit déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les prévisions budgétaires 2011 dans les trente jours de leur adoption;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la transmission du budget 2011 n'a pu être effectuée dans les délais et que cette transmission sera faite dès que possible.

Adopté

RÉSOLUTION 02-040-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – ÉCHÉANCE DES TAXES 2011

CONSIDÉRANT l'absence pour une période indéterminée de la directrice des services administratifs;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 01-010-11 fixant l'envoi des comptes de taxes 2011 au 22 février et les échéances applicables au 24 mars, 22 juin et 20 septembre 2011;

CONSIDÉRANT que la date du 22 février est tout à fait probable, mais demeure incertaine;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à fixer une nouvelle date d'envoi des comptes de taxes 2011 et à établir de nouvelles échéances advenant l'impossibilité de respecter la résolution numéro 01-010-11.

Adopté

RÉSOLUTION 02-041-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE LA DIRECTRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

CONSIDÉRANT l'absence pour une période indéterminée de la directrice des services administratifs;

CONSIDÉRANT les différentes démarches réalisées pour pallier à la situation et le résultat obtenu;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher à compter de ce jour madame Nathalie Des Roches en tant qu'employée temporaire afin de combler l'absence de la directrice des services administratifs au taux horaire du 1^{er} échelon de la classe 3 de la politique salariale, à raison de 32 heures par semaine.

Adopté

.- Dépôt du profil financier 2010 de la municipalité tel qu'établi par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, lequel sera rendu accessible par le biais du site internet de la municipalité.

.- Dépôt des rapports du service des incendies, lesquels font état de deux interventions majeures à l'endroit du feu d'un garage ainsi que d'une porcherie, d'une intervention d'entraide à la Ville de Farnham, d'une intervention préventive consistant au suivi du feu de porcherie, de deux activités de prévention, soit la pratique mensuelle et l'entretien des appareils respiratoires, et de séances de formation pour les nouveaux pompiers.

RÉSOLUTION 02-042-11

HYGIÈNE DU MILIEU – ACHAT ET ENTRETIEN POUR LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE ET LA STATION D'ÉPURATION

CONSIDÉRANT le rapport du technicien au service technique et ses recommandations;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 2 130.00 \$, plus taxes, à l'endroit de la compagnie Hoskin pour l'achat de différents équipements nécessaires au réservoir d'eau potable et à la station d'épuration;

D'autoriser au surplus une dépense approximative de 1 000.00 \$, plus taxes, pour le remplacement de l'enregistreur de débordements de la station d'épuration et une dépense approximative de 1 000.00 \$ pour la calibration des équipements de mesure au réservoir d'eau potable et à la station d'épuration, travaux à être réalisés conjointement par Enviro Système.

Adopté

RÉSOLUTION 02-043-011

HYGIÈNE DU MILIEU – PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT ET L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES

CONSIDÉRANT le programme de subvention pour l'achat et l'utilisation de couches lavables de la MRC de Rouville lequel attribue au territoire de la municipalité de Ange-Gardien quatre (4) subventions de 200.00 \$;

CONSIDÉRANT le désir de la municipalité de se prévaloir dudit programme et même de l'étendre;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'informer la MRC de Rouville que la municipalité de Ange-Gardien renouvelle l'entente relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme de subvention pour l'achat et l'utilisation de couches lavables pour l'exercice financier 2011;

De prendre acte pour la présente année que la subvention est majorée à 200,00 \$ et que le nombre de demandes est réduit à quatre;

D'autoriser au surplus la dépense nécessaire afin de répondre positivement à toute demande recevable de citoyennes et de citoyens de la municipalité au-delà du programme de la MRC de Rouville.

Adopté

.- À l'égard du point 6.1.1 concernant la gestion des eaux usées du secteur du Lac Bleu, Madame la maire résume la rencontre du 3 février dernier avec les citoyennes et les citoyens du secteur du Lac Bleu et le consultant Polytech qui a déposé son rapport d'étude préliminaire lequel comprend trois (3) pistes de solution desquelles est privilégiée la collecte de toutes les eaux usées du secteur du Lac Bleu par un réseau collectif acheminé à la station d'épuration pour traitement. Il est également mentionné qu'à la demande de l'assistance, l'ajout d'un réseau d'aqueduc devra être évalué et mention est faite que pour l'heure la recherche de subvention demeure la priorité.

.- Dépôt de la liste des permis généraux et certificats émis pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 laquelle fait état que 36 logements ont été créés, un logement a été supprimé que 190 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale de travaux estimée à 6 465 105.00 \$ et des revenus en coût de permis et certificats de 3 345.00 \$.

RÉSOLUTION 02-044-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT- RÉAMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE LA RUE SAINT-GEORGES ENTRE LE CHEMIN DU LAC BLEU ET LA RUE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT qu'au terme de l'appel d'offres par invitation pour les services professionnels de planification de réaménagement du tronçon de la rue Saint-Georges compris entre le chemin du Lac Bleu et la rue Saint-Jean les soumissions suivantes ont été reçues

Apur :	9 683.63 \$,
Groupe IBI-DAA :	12 303.90 \$,
Fahey & Associés :	14 900.25 \$,
PLANIA :	9 911.48 \$,
Groupe SM International :	2 454.00 \$,

alors que les firmes Teknika, HBA, Atelier B.R.I.C., GENIVAR, Groupe Cardinal Hardy, Groupe Rousseau-Lefebvre et Urbanex n'ont pas soumissionné;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice des services techniques;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 2 454.00 \$ à l'endroit du Groupe SM International pour ses services professionnels de planification du réaménagement du tronçon de la rue Saint-Georges entre le chemin du Lac Bleu et la rue Saint-Jean.

Adopté

RÉSOLUTION 02-045-11

AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – APPROBATION DU PROJET D'IMPLANTATION DU LOT 3 519 336

CONSIDÉRANT le projet intégré d'habitations proposé pour le lot 3 519 336;

CONSIDÉRANT la recommandation numéro 2011-01-02 du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité;

NONOBTANT l'absence de recommandation du directeur du service des incendies;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice des services techniques;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver le projet d'implantation déposé dans le cadre du projet intégré d'habitations destiné au lot numéro 3 519 336 tel qu'établi par monsieur Marcel Roy, arpenteur-géomètre, à sa minute numéro 23089.

Adopté

RÉSOLUTION 02-046-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉPANDAGE POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du service des loisirs et d'entreprises du milieu touristique;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 708-10 concernant l'épandage pour l'année 2011.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 708-10.

RÉSOLUTION 02-047-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE – RÉVISION DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

CONSIDÉRANT la consultation menée par la MRC de Rouville à l'égard de tous les périmètres d'urbanisation délimités au schéma d'aménagement révisé, suivant un horizon de planification 2031, dans le cadre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) ;

CONSIDÉRANT les recommandations des services municipaux;

POUR CES MOTIFS

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de soumettre à la MRC de Rouville le besoin impératif d'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la municipalité par l'inclusion des lots numéro 3517852, 3517643, 3517848, 3517646, 3517645, 3517644, le secteur du Lac Bleu, 3519213, 3519246, 3519245 et 3519238;

De soumettre à la MRC de Rouville comme projection de développement subséquent les lots numéros 3517857, 3890239, 3517647, 3518531, 3518532, 3518536 et 3517515.

Adopté

.- Dépôt du bilan de l'activité Plaisirs d'hiver 2011 à l'effet que quelques 400 participants ont pris part aux activités dont 65 pour la Marche Au clair de lune, une quinzaine à la conférence sur l'ornithologie, sans compter les attrait qui ont la faveur de la majorité comme le tour de calèche, les joutes de hockey et le feu d'artifice. Incluant une contribution de 3 500.00 \$ du fond général de la municipalité, les revenus ont totalisé 4 196.00 \$ alors que les dépenses ont totalisé 4 248.80 \$, d'où un déficit de 52.80 \$ assumé à même le fond général de la municipalité.

RÉSOLUTION 02-048-11

LOISIR ET CULTURE - DEMANDE AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES FRÉQUENTANT LE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT le soutien financier possible du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du programme d'accompagnement pour les personnes handicapées fréquentant le camp de jour ;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la directrice des services de loisir, Madame Jennie Rainville, à agir pour et au nom de la municipalité à l'égard du programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées édition 2011 ;

De confirmer que l'utilisation des fonds accordés rencontrera les exigences du programme.

Adopté

RÉSOLUTION 02-049-11

LOISIR ET CULTURE - DEMANDE AU PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ POUR LE CAMP DE JOUR ET AUTRE

CONSIDÉRANT le soutien financier possible du gouvernement du Canada dans le cadre du programme Placement carrière-été pour étudiants;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Ange-Gardien accepte la responsabilité du projet de création d'emplois d'été et que la directrice du service des loisirs, Madame Jennie Rainville, soit autorisée au nom de la municipalité de Ange-Gardien à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le gouvernement du Canada;

Que la municipalité de Ange-Gardien s'engage par sa représentante, à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

.- Dépôt du bilan de l'activité « Fête des récoltes » faisant état de la participation de plus de cinq cents (500) personnes qui, malgré la pluie, ont pu apprécié la parade de tracteurs anciens et la rencontre des exposants. Incluant une contribution de 5 000.00 \$ du fond général de la municipalité, les revenus ont totalisé 8 542.10 \$ alors que les dépenses ont totalisé 8 110.85 \$.

RÉSOLUTION 02-050-11

LOISIR ET CULTURE - DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS

CONSIDÉRANT le soutien financier possible du Mouvement National des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale 2011;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser Madame Jennie Rainville, directrice des services des loisirs, à formuler pour et au nom de la municipalité une demande d'assistance financière au Mouvement national des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec 2011.

Adopté

OUVERTURE DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTION À 21 HEURES 10

.- Aucune question des gens présents.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTION À 21 HEURES 11

.- Madame la Maire laisse la parole aux membres du conseil qui soulèvent l'importance d'une signalisation appropriée à l'endroit d'un affaissement de pavage suite au remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir et au phénomène de stationnement temporaire aux abords des rues Principale et St-Georges qui rendent la circulation dangereuse. Dans chacun des cas, il est mentionné que les interventions nécessaires seront faites par les services municipaux.

RÉSOLUTION 02-051-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 21 h 15.

Adopté

Odette Ménard, maire

André Parent directeur général et secrétaire-trésorier